

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Fin de la saga judiciaire concernant le terrain de Jacques Fortin

LE TERRAIN DOIT DEVENIR UN PARC MUNICIPAL, DEMANDE JOSÉE NÉRON

SAGUENAY, le 16 août 2016 – La Ville de Saguenay devrait convertir le terrain au centre de la saga de Jacques Fortin en parc municipal, estime Josée Néron, conseillère municipale et chef de l'ERD. Un moyen selon cette dernière de le mettre à l'abri de tous problèmes futurs et d'apaiser les tensions suscitées par les événements entourant le procès.

«Ce terrain est marqué pour plusieurs années, et toute tentative d'achat risque de semer le doute dans l'esprit des gens. Il vaut mieux que tous les citoyens puissent se l'approprier et profiter de son accès direct à la rivière Saguenay. Je crois donc que des démarches devraient être faites afin que Ville de Saguenay en fasse un parc public», estime Josée Néron.

Plusieurs projets sont possibles sur ce terrain, dont la situation géographique permet de profiter de la nature tout en demeurant au cœur de la ville. « Nous devons examiner toutes les options et pourquoi ne pas en profiter pour consulter la population. Ce serait peut-être l'occasion d'en faire une halte pour les vélos, des jardins communautaires ou un camping», estime Josée Néron, qui rappelle que ce terrain est déjà zoné dans la catégorie « parcs, terrains de jeux et espaces naturels ».

-30-

Renseignements et entrevues:

Catherine Bergeron

Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908